

Règlement de sélection – REQ271 – Coordinateur de demandes de primes (M/F/X)

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de **disposer du diplôme requis**. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription. Répondez aux questions dans **la langue de l'emploi** pour lequel vous postulez, faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis à la date limite d'inscription

- **Diplôme requis:**

Vous êtes en possession d'un diplôme niveau Master :

- Diplôme, docteur, pharmacien, agrégat d'enseignement, architecte, master (formation de base de 2 cycles), reconnu et délivré par les universités et les établissements d'enseignement supérieur belges de type long, pour autant que les études aient comporté au moins quatre ans, ou par une commission d'examen instituée par l'État ou l'une des Communautés.
- Degré de master délivré par une université ou un établissement d'enseignement supérieur après un programme de master du 2ème cycle d'au moins 60 crédits.
- Certificat délivré aux lauréats de l'École royale militaire qui sont habilités à porter le titre d'ingénieur civil ou de licencié/master.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez **sous réserve** lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles – [service équivalences](#) (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature **jusqu'au 10/02/2023 inclus**.

Vous devez poser votre candidature en ligne via « My talent ». Nous procédons au screening du diplôme téléchargé lors de votre inscription.

Téléchargez votre diplôme et votre Curriculum Vitae (CV) en ligne au moment de l'inscription.

Attention : nous procédons à la vérification de l'expérience uniquement sur base des réponses aux questions posées lors de votre inscription. Votre CV servira uniquement de base d'information à l'étape entretien.

Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme ou votre CV, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous communiquez oralement les données, les idées et les opinions de manière correcte et structurée en les renforçant par un comportement non-verbal approprié (intonation, attitude, rythme, rapidité, articulation, contact visuel.)
- Vous communiquez par écrit de manière correcte les informations, les idées et les opinions, en utilisant la structure et la terminologie appropriées, et ce, sans faute d'orthographe.

2.2. Test spécifique à la fonction

- Au cours de la phase intermédiaire, vous passerez un **test de jugement situationnel axé sur l'emploi de Coordinateur de demandes de primes**. En d'autres termes, nous examinons comment vous jugez des situations sur le lieu de travail et dans quelle mesure vous y réagissez de manière appropriée. Nous pourrions ainsi évaluer si votre comportement est en adéquation avec la fonction en question.

Une bonne motivation est aussi importante pour la fonction.

Attention ! La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction.

Elle a donc une valeur plus importante dans le score final (x3)

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1. Epreuve informatisée à distance

Au cours de la phase intermédiaire, vous passerez un **test de jugement situationnel axé sur l'emploi de Coordinateur de demandes de primes**. En d'autres termes, nous examinons comment vous jugez des situations sur le lieu de travail et dans quelle mesure vous y réagissez de manière appropriée. Nous pourrions ainsi évaluer si votre comportement est en adéquation avec la fonction en question.

Vous serez évalué sur base du score global de ce test.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note C à chaque test** sur l'échelle des notes suivante :

- Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent
- Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon
- Score C (31 - 69) : moyen
- Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne
- Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info:

- Une note comprise entre A et C indique un résultat (supérieur à la) moyen(ne), ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores percentiles plus spécifiques.
- Compte tenu du nombre de poste à pourvoir, **seuls les 12 premiers lauréats** sont invités à l'étape suivante.
- **Veillez noter que plusieurs personnes peuvent obtenir la même note en lettre mais que les points en percentiles correspondant à cette lettre peuvent être différents. C'est pourquoi le classement est établi sur base des scores obtenus en percentiles.**

Attention : En cas d'égalité de points en percentiles, le nombre de lauréats peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Vous trouverez plus d'informations sur notre système de prise de décision [ici](#).

Cette épreuve se déroulera durant la période du **15/02/23 au 17/02/2023 (sous réserve de modification)**. Cette épreuve se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard deux jours avant la date de début du test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Entretien oral en présentiel (Iris Tower) + Test écrit digital

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique « Evaluation des compétences ») répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent » seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins **50 points sur 100** (entretien et test écrit).

L'épreuve orale sera précédée par un **test écrit**, qui évalue la compétence **communication écrite**. Ce test sera organisé à distance. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de nos collaborateurs qui vous renseignera sur la marche à suivre. Le score obtenu à ce test est intégré au score total de l'entretien. Cette épreuve se déroulera **sur la période du 23/02/23 au 24/02/2023** (sous réserve de modification). Il n'est pas nécessaire de vous inscrire pour cette partie, les instructions vous seront communiquées par mail (via l'adresse indiquée dans votre compte « My talent »). Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas. **Votre participation à cette épreuve est obligatoire pour participer à l'interview.**

L'**épreuve orale** se déroulera vers la **mi-mars (sous réserve de modification)**.

Vous pourrez vous inscrire via votre profil de votre compte « My talent », uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente («**épreuve informatisé à distance** »).

Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire **jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve**. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.

Vous pourrez vous inscrire **uniquement aux dates proposées** sur votre profil « My talent ». Les demandes d'alternative envoyée via le lien « demande d'alternative » **ne seront pas** prises en compte. Si vous souhaitez demander une alternative, veuillez contacter la personne de contact Talent.brussels dès réception de l'invitation à vous inscrire à l'entretien. Veillez également à justifier votre demande afin qu'elle puisse être analysée et qu'une réponse puisse vous être fournie rapidement. Cependant, veuillez noter qu'il ne sera pas toujours possible de répondre positivement aux demandes d'alternatives.

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.
- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7 correspondant à votre diplôme.
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi

- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à la partie « **Entretien** ». A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « **Motivation** ». Si une égalité persiste, le classement sera établi de **manière aléatoire**.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle nous pouvons puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de **12** lauréats au maximum, valable 6 mois, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an, à la demande de l'organisme recruteur. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels.

Déposer une plainte

Lorsque vous participez à une procédure de sélection, vous pouvez déposer une plainte à tout moment de la procédure. Vous pouvez déposer une plainte si vous estimez que vous n'avez pas été suffisamment entendu par nos services, si vous estimez que la qualité de nos services est insuffisante ou si vous pensez avoir été traité injustement par l'un de nos employés.

Pour soumettre une plainte valide, vous devez d'abord avoir pris contact avec notre service Talent Acquisition via mytalentrecruitment@talent.brussels. Ce n'est que si vous estimez que les réponses 10 obtenues par cette voie ne sont pas suffisantes, que vous pouvez déposer une plainte de manière

valide. Vous devez ajouter vos communications (e-mails) avec la direction de Talent Acquisition au formulaire de plainte. Si vous ne le faites pas, votre plainte sera rejetée et il vous sera demandé de contacter d'abord la direction de Talent Acquisition afin de trouver ensemble une solution.

La procédure à suivre pour déposer une plainte se trouve ici : [Transparence | talent.brussels](#)

Veuillez noter que, pour les procédures de sélection statutaire, vous devez déposer une plainte dans les 60 jours suivant la communication de votre résultat.

Consulter le service du médiateur de Bruxelles

Vous avez le sentiment que votre plainte n'a pas été suffisamment entendue ? Vous pouvez alors vous adresser en premier lieu au service de médiation de Bruxelles. Le service de médiation de Bruxelles vérifiera si votre plainte a été traitée correctement et entamera un dialogue avec talent.brussels pour trouver ensemble une solution. Le service de médiation ne peut suspendre ou annuler les décisions prises par talent.brussels.

Coordonnées du service de médiation de Bruxelles:

Rue de l'Oak 22

1000 Bruxelles

courrier@le-mediateur.be

Introduire un recours

Enfin, vous pouvez introduire un recours en annulation, éventuellement assorti d'une demande de suspension de l'exécution, auprès du Conseil d'État. Pour ce faire, vous devez envoyer un courrier recommandé au Conseil d'État (Rue de la Science 33, 1040 Bruxelles) dans les 60 jours calendrier suivant la réception de votre résultat.

Vous trouverez de plus amples informations sur la procédure de recours à l'adresse : www.raadvanstate.be.

4. Données de contact Talent.brussels

Samir ASABGUI - Assistant de sélection

E-mail : sasabgui@talent.brussels

Tel : 0490 67 46 58

Boulevard Emile Jacqmain 20

1000 Bruxelles

www.talent.brussels